



595, route 309 *Ma municipalité...*  
Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0  
Tél : 819-454-2280 / mun.valdesbois@mrcpapineau.com

**PAR COURRIEL**

30 avril 2018

À l'attention des propriétaires fonciers du secteur Camping Lac-Vert

**OBJET : Avis concernant des infractions aux divers règlements d'urbanisme**

Madame, Monsieur,

Lors d'une inspection sectorielle, j'ai été à même de constater certaines problématiques de constructions illégales. Pour faire suite aux constats de ces diverses irrégularités sur de nombreuses propriétés au Camping Lac-Vert et plus particulièrement dans la phase quatre saisons, nous souhaitons procéder à la régularisation de celles-ci.

Comme vous le savez, un ensemble de règles et de normes encadrent les pratiques en urbanisme. La construction de bâtiments accessoires et galeries n'échappe pas à celles-ci.

Afin d'aider les propriétaires à se conformer, la Municipalité vous permettra donc de communiquer avec le service de l'urbanisme avant le 15 mai afin d'obtenir un rendez-vous d'ici le 1<sup>er</sup> juin prochain.

*Si pour une raison ou une autre vous n'aviez pas jugé bon d'obtenir un permis pour des travaux accomplis sur votre propriété, nous vous recommandons fortement de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention de ce dernier dès maintenant.* Il est toutefois primordial de comprendre qu'il est possible que celui-ci ne puisse vous être octroyé si vos travaux ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur.

Sachez également qu'une inspection complète du secteur sera faite à compter du 2 juin. Pour les situations problématiques qui n'auront pas été régularisées, la Municipalité entreprendra des mesures légales vous exposant ainsi à une amende minimale de 500,00 \$ et possiblement une ordonnance de démolition selon le type d'infraction.

Soyez assuré que nous sommes disposés à vous aider afin de régulariser ces diverses situations.

Recevez, madame, monsieur, mes sincères salutations.

Roxane Blanchard  
Inspectrice en bâtiments et environnement